69e ANNEE. — N° 11. DIMANCHE 27 JANVIER 1929

20 c. **Journal du Lot** 20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le débat sur les affaires d'Alsace est commencé. — Opinions des étrangers sur notre pays.

La Chambre a commencé le débat depuis longtemps annoncé, sur les affaires d'Alsace. Discussion nécessaire, mais délicate !...

Attention aux porcelaines ! Elles sont fragiles. Ne les manions pas avec trop de rudesse et, sous prétexte de remettre de l'ordre dans les placards, n'allons pas briser quelques pièces précieuses ! ! !...

Il nous plait de constater que cette recommandation, renouvelée de ce que nous avons dit ici même, il y a quelques jours, se retrouve sous la plume de tous ceux qui connaissent bien les choses dont ils parlent.

Notre confrère, Edouard Helsey, qui fit en 1926 des enquêtes remarquées dans les départements recouvrés, commence par déclarer qu'il s'agit d'une crise « et qui passera ». C'est exactement ce que nous disions. Mais il faut travailler à sa prompte guérison. La cause du mal est connue. L'action empoisonneuse d'une presse de mensonges a fini par intoxiquer la population paysanne d'Alsace. Travaillons à un redressement des esprits. C'est aussi ce demande notre confrère qui écrit :

« La France doit garder son sang-froid. La première tâche qui s'impose, c'est d'éclairer les masses abusées, de rectifier les faits honteusement dénaturés, de ne pas laisser passer un seul mensonge sans proclamer et sans prouver la vérité. »

Enfin, Edouard Hélsey s'exprime sur le clergé autonomiste avec une sévérité à laquelle ses sentiments connus de catholique donnent une autorité singulière. Il ne réclame rien de moins que l'intervention souveraine du Saint-Siège. Rome vient de rétablir l'ordre chez les prêtres autonomistes catalans. Elle l'a fait d'une main rude et sans ménagement. Pourquoi ne rappellerait-elle pas le clergé alsacien à l'obéissance ? Voilà ce que demande Helsey qui ajoute :

« Une parole du Vatican condamnant la rébellion de curés en guerre contre leur évêque, quelques sanctions ecclésiastiques tombant durement sur les insoumis produiraient d'utiles effets. A la veille de faire voter contre une partie du Parlement, des dispositions libérales sur des questions qui touchent aux intérêts religieux, le Gouvernement français ne doit pas être hors d'état d'obtenir du Saint Siège un geste, d'ailleurs conforme aux traditions de l'Eglise. Rétablir dans un diocèse une saine discipline, c'est défendre la religion. Et le respect de l'unité nationale n'est pas, sans doute, un moindre devoir pour les Alsaciens que pour les Catalans. »

Il ne faut pas oublier que les trois départements recouvrés vivent toujours sous le régime du Concordat dont le *Temps* se demandait l'autre jour comment le clergé autonomiste en comprend la pratique et le respect.

Il n'y a pas à se le demander. La constatation s'impose. Pour les autonomistes, le Concordat est un traité dont ils réclament tous les avantages et dont ils répudient toutes les charges...

Jusques à quand ?...

⁂

Nous sommes tellement habitués à dire du mal de nous-mêmes que nous éprouvons comme une surprise d'entendre des étrangers en dire du bien !

Comment ? Il serait vrai ! Tout n'est donc pas perdu chez nous ? Jamais nous ne voudrions le croire si nous ne l'entendions affirmer par de bons observateurs étrangers qui n'ont aucun intérêt à travestir leur pensée.

Tel est bien le cas de M. Cahill, conseiller commercial à l'Ambassade d'Angleterre à Paris, dont la presse britannique a publié le rapport adressé par lui à son Gouvernement sur la situation économique de la France qui lui inspire des conclusions nettement optimistes.

Il compare avant de juger. Et il fait ressortir que depuis la guerre, aucun pays d'Europe n'a eu de carrière économique aussi favorable que la France. Puis il constate que l'activité industrielle de notre nation est beaucoup plus importante qu'avant 1914 et qu'elle ne cesse d'augmenter ainsi que les chiffres de notre commerce extérieur.

M. Cahill signale la prodigieuse renaissance des régions dévastées comme une réalisation étonnante et qui prouve la puissante vitalité de la France. Non seulement ces provinces — qui comptent parmi les plus riches régions d'Europe — ont vu entièrement reconstituer leur outillage économique, mais encore il a été tellement amélioré et perfectionné qu'il a aujourd'hui une puissance de production beaucoup plus grande qu'autrefois. Les industries des autres régions françaises ont suivi le mouvement de rénovation et se trouvent avoir réalisé d'énormes progrès.

L'observateur anglais montre ensuite quel parti on a tiré des éléments nouveaux introduits dans la communauté française par le retour des deux magnifiques provinces, Alsace et Lorraine. La production du fer a été doublée ; celle de l'acier augmentée d'un tiers, etc. Augmentation considérable sur la filature de coton, sur l'industrie de la laine, sans compter que de nombreuses industries luxembourgeoises sont affiliées ou contrôlées par des industries françaises.

Nous passons sur la suite de ces observations— toutes favorables — relatives aux industries. Quant aux échanges commerciaux, M. Cahill signale que nous avons vendu à l'étranger en 1927 sept fois plus de fer et d'acier qu'en 1913 ; cinq fois plus de matériel mécanique ; deux fois et demie plus de produits chimiques, etc. Enfin, il parle du progrès énorme accompli, sous l'impulsion des Syndicats d'Initiative et du Touring-Club, par le tourisme et il évalue entre 7 et 12 milliards les sommes laissées en France par les deux millions d'étrangers qui la visitent chaque année.

Ce rapport de M. Cahill n'est pas le seul document récemment publié par des étrangers sur la situation de notre pays. L'*Exportateur Américain* vient de donner à ce sujet une longue étude qui confirme pleinement ces observations, qui souligne « l'importance mondiale du rétablissement économique et financier » de la France et rend hommage à son labeur énergique « devant qui s'ouvre une ère d'activité et de prospérité ».

C'est égal ! Nous savons d'admirables patriotes que ces éloges vont beaucoup gêner pour l'œuvre de dénigrement par quoi ils manifestent leur grand amour de notre pays !...

Mais que dis-je ? En quoi la vérité les gênerait-elle puisque c'est du mensonge qu'ils se servent !...

E. L.

—o-o-o—

PETITS MOTS D'ECRITS

INNOVATION SYMBOLIQUE

Il parait que la reine des Belges a commandé à Paris pour le Roi Albert un magnifique appareil de T. S. F. Il y a là une innovation d'un symbolisme éloquent.

Jusqu'ici, les souverains vivaient au fond de leurs somptueuses demeures dans un assez splendide isolement. Les contacts qu'ils prenaient avec le monde extérieur étaient entourés de préparations et de précautions qui ne leur offraient pas toujours des garanties absolues de sincérité. On filtrait respectueusement tous les bruits du dehors. On épluchait les journaux, on censurait les nouvelles et on établissait des barrages rigoureux pour arrêter, aux portes du cabinet royal, toutes les informations ou les correspondances pouvant troubler l'ordre magnifique et rassurant que l'on s'efforçait de faire régner dans la description protocolaire de l'activité universelle.

On sait qu'on imprimait pour les empereurs de Russie un journal spécial tiré à un seul exemplaire, que le tsar lisait à son petit déjeuner avec la touchante illusion d'être parfaitement renseigné sur tout ce qui se passait depuis la veille sur notre planète. Mais on devine quelles lacunes pouvait présenter le plus luxueux de nos confrères.

Sans doute, l'atmosphère qui règne à la cour du roi des Belges est infiniment plus libérale, mais, malgré tout, il est impossible qu'un souverain, qu'un chef d'Etat, qu'un président du conseil ou qu'un dictateur soient aussi exactement renseignés sur toutes choses qu'un honnête secrétaire de rédaction. Dès qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale, dès qu'on est obligé de s'entourer de collaborateurs, il y a barrage, il y a filtrage, il y a distillation. La Vérité n'entre pas chez les grands de ce monde avec sa traditionnelle impudeur. Pour se présenter chez nos maîtres, elle fait des frais de toilette.

Mais le progrès scientifique, qui a modifié tant de choses sur la surface du globe, va bouleverser l'étiquette des cours. Songez à ce que représente un appareil de T. S. F. dans l'existence d'un roi. C'est une fenêtre brusquement ouverte sur la vie. C'est une façon d'être relié au cœur innombrable de l'humanité par un « sans-fil direct » sur lequel ne peut s'exercer aucune censure. En tournant trois boutons, un roi peut librement, aussi souvent qu'il lui plaît, donner des coups de sonde dans toutes les capitales. Non seulement il y apprendra les nouvelles intéressantes qu'on lui aurait peut-être cachées de peur de lui déplaire, mais il se rendra compte également du niveau artistique des différents peuples et de la valeur de tel ou tel artiste dont l'esthétique officielle fausse si étrangement la hiérarchie.

Bien des malheurs sont venus de ce qu'on n'a jamais su parler aux rois : le haut-parleur que rien n'intimide leur fera entendre loyalement la voix de toute l'humanité. Par le miracle de l'antenne, les rois d'aujourd'hui pourront, sans se déranger, renouveler la vieille expérience des sultans des Mille et une Nuits *qui se glissaient incognito dans la foule de leurs sujets pour les mieux connaître, les mieux aimer et les mieux défendre. La T. S. F. va jouer un rôle inattendu dans le régime politique des peuples. Saluons aujourd'hui son entrée solennelle dans le domaine du droit constitutionnel.*

Informations

A la Chambre

La Chambre a discuté les interpellations sur la politique du Gouvernement à l'égard de l'Alsace et de la Lorraine. M. Grumbach prononce un violent réquisitoire contre les autonomistes. Il signale la campagne violente des autonomistes contre l'école laïque. Il indique les mesures que le Gouvernement devrait prendre pour ramener l'ordre et le calme en Alsace.

M. Brom prend la parole et attaque M. Grumbach. Il s'élève contre le procès de Colmar et regrette que l'amnistie n'ait pas été votée en faveur des condamnés.

M. Walter défend les autonomistes alsaciens d'être les agents de l'étranger et il déclare que les menaces de répression n'ont jamais réussi avec les Alsaciens, même sous la domination allemande.

Il proteste contre l'idée d'introduire les lois laïques en Alsace.

M. Poincaré proteste contre les paroles de M. Walter et la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Au Sénat

Le Sénat discute l'interpellation de M. Régnier sur les prix de l'essence en France. Ces prix sont inégaux d'un point du pays à l'autre et ils varient continuellement.

M. Bonnefous, ministre du commerce, dit que le Gouvernement étudie la répression de toutes les infractions spéculatives.

M. Régnier dépose un ordre du jour. Le ministre n'accepte que l'ordre du jour de confiance de M. Lémery. L'ordre du jour de M. Régnier est repoussé par 150 voix contre 135 et celui de M. Lémery est voté.

Les radicaux et le gouvernement

Après le scrutin sur l'ordre du jour de confiance qui a terminé le débat sur la politique générale du gouvernement, quatre radicaux ayant voté pour le ministère ont été exclus du parti radical: MM. Emile Borel, Auguste Brunet, Gasparin et Guilhaumon. Or, dans le débat sur la politique sociale du gouvernement six nouveaux radicaux ont accordé leur confiance au ministère. Ce sont: MM. Alès, Gaffort, Cuttoll, Auguste Grattien, Menier (Charente), et Merle.

L'exclusion de ces six députés serait demandée au Comité exécutif du parti radical, déclare-t-on dans les couloirs de la Chambre.

La réforme judiciaire

Les membres du Gouvernement ont procédé à l'examen d'un projet de loi relatif à la réforme judiciaire.

Ce projet confie à une commission le soin d'aménager, sur les bases maintenues de l'institution du tribunal départemental, les circonscriptions judiciaires.

Cette commission, qui jouira d'une entière liberté d'appréciation, pourra proposer de modifier la compétence territoriale et la composition des tribunaux ou des sections, de créer des sections nouvelles et même de rattacher les cantons de même arrondissement à des tribunaux différents.

Sur avis de cette commission, le gouvernement déposera un projet de loi portant révision des tableaux qui fixent le nombre, le siège et la composition des tribunaux et des sections.

Une seconde série de mesures consiste dans l'extension du rôle des attributions du juge délégué.

Où est Trotsky ?

D'après la « Prazner Presse », Staline a autorisé Trotsky, vu l'état de sa santé de se transporter à Soukhoum au Caucase, au bord de la mer Noire. Trotsky est plus surveillé que jamais. Personne n'est admis à le voir.

En Afghanistan

On annonce que Nadir Khan serait invité par une partie de ses compatriotes à prendre la succession d'Amanoullah. Nadir Khan, ancien ministre d'Afghanistan à Paris, qui est actuellement à Nice, a déclaré à un représentant du journal anglais les *Daily News*, qu'il n'accepterait qu'au cas où une démarche serait faite auprès de lui au nom de la totalité du peuple afghan. Il a ajouté qu'il n'avait encore rien appris d'officiel à ce sujet.

EN PEU DE MOTS..

— De Belgrade on annonce que le contrôleur des wagons-lits sur le Simplon-express, Georgevitch, a été arrêté. Il chloroformait les voyageurs et les dévalisait.

— Du Vénézuela on annonce que la catastrophe de Cumana a fait 2.300 victimes dont 300 morts.

— A Madrid, le directeur et des employés de la banque espagnole, le « Crédit hypothécaire » ont été arrêtés pour détournements.

— La brigade mobile de Clermont a arrêté le maréchal des logis de gendarmerie Grenier, qui, mis à la retraite, refusait de quitter son poste de Saint-Martin-Valméroux (Aveyron).

NOS ÉCHOS

Deux avis sur les dettes.

M. Hoover, le nouveau président des Etats-Unis, vient de choisir ses collaborateurs ; parmi ceux-ci figure M. Boyden, qui fut longtemps « observateur » à la Commission des réparations ; son rôle était tout de silence, sauf quatre ou cinq fois par an, quand la question des dettes était évoquée devant lui ; alors il se levait et, d'un ton sentencieux, demandait l'inscription au procès-verbal des paroles suivantes :

— Je dois dire, au nom du mon gouvernement, que mon pays n'entend pas renoncer à sa créance sur les pays d'Europe et que toute tentative pour obtenir l'annulation des dettes est d'avance vouée à un échec et serait considérée dans mon pays comme une atteinte à notre prospérité.

M. Boyden se taisait un moment, puis reprenait :

— Maintenant, je vais dire mon opinion personnelle qui ne devra pas figurer au procès-verbal. Je ne crois pas qu'il se trouvera jamais un débiteur assez idiot pour payer un sou à l'Amérique ; et je souhaite qu'il en soit ainsi dans l'intérêt de l'économie mondiale qui se trouverait bouleversée par le transfert d'un pays à l'autre de sommes aussi considérables.

Laquelle de ses deux opinions M. Boyden fera-t-il triompher auprès de M. Hoover ?

Quelques traits d'une grande figure.

Le juge d'instruction a interrogé Lazare Bloch, directeur général des démarcheurs de *la Gazette du Franc*.

C'est une bien étrange figure que celle de cet israélite blond, ventripotent, bon garçon et toujours aimable.

Lazare Bloch avait un péché mignon : il aimait la table. Tous les jours, c'était fins déjeuners et dîners copieux. Il aimait mieux d'ailleurs la quantité que la qualité. Parfois même, pour épater la galerie, à Nancy notamment, il faisait un « dîner à rebours » selon son expression : c'est-à-dire qu'il commençait par le dessert et terminait par les hors-d'œuvre !

⁂

M. Lazare Bloch s'était rendu, en mai 1928, en Italie, et il tirait grand avantage d'une entrevue qu'il avait eue avec M. Mussolini.

A l'entendre, à l'époque, le dictateur ne voulait plus se séparer de lui.

— En insistant un peu, ajoutait-il, il m'aurait pris comme ministre des *Finances*.

On sait qu'à l'instruction, M. Lazare Bloch a été plus modeste et qu'il a avoué n'avoir vu M. Mussolini que *deux minutes*.

Il exagère dans un sens comme dans l'autre.

Le Roumain et le Tunisien.

Il y a quelque trois ans, arrivaient à Paris, sans sou ni maille, deux étranges personnages, dont l'un se disait Roumain et l'autre Tunisien. Ils occupaient ensemble une modeste chambre du boulevard Saint-Michel, qu'ils payaient avec peine.

Un an après, le Roumain et le Tunisien se séparaient, chacun voulant vivre sa vie de son côté ; d'ailleurs tous deux possèdent, à présent, autos, diamants aux doigts et moult francs-papier dans leurs poches.

Ils fréquentaient les restaurants, les dancings, les hôtels fastueux et promenaient de belles amies. Quand ils se rencontraient, ils murmuraient avec un petit sourire :

— Hein, on a marché !

L'un s'appelle Simon Tovbini, mêlé l'an dernier dans l'affaire des faux titres hongrois ; l'autre est Mimoun Amar.

Bon cœur.

Un gamin poussait péniblement une voiture à bras, chargée de briques, lorsqu'un brave passant se mit à la roue pour l'aider.

Arrivé en haut de la côte, il dit au gosse devant la foule des badauds rassemblés :

— Si ce n'est pas une honte de charger un gamin comme toi d'une pareille besogne ! Tu ne pouvais donc pas dire à ton patron que c'était trop lourd pour toi ?

— J'y ai bien dit.

— Et qu'est-ce qu'il t'a répondu ?

— Il m'a dit comme ça : « Va donc... va donc, tu trouveras bien en route quelque imbécile pour te donner un coup de main ! »

LE LISEUR.

LECTURES ET IMPRESSIONS

Littérature hiémale (1)

Lorsque j'examinais ici dernièrement « Nord » de M. Jacques Heller, je disais qu'à mon sens un des meilleurs moyens de goûter pleinement un livre consiste à le lire à la saison propice : en été si son action se passe en pays chaud, en hiver dans le cas contraire. Loin de revenir sur cette opinion, j'y insiste. Les deux ouvrages dont je vais parler nous arrivent avec les frimas. J'estime qu'ils ont bien choisi leur moment. Nous avons connu naguère la neige, peu épaisse, il est vrai, mais plus tenace qu'on ne la voit d'ordinaire à Cahors. C'est de la neige aussi, en couches profondes, que nous trouvons dans les descriptions du Canada et du Klondyke de M. Constantin-Weyer et de M. Jean Martet. La nôtre, bien que dérisoire en comparaison, nous fait comprendre l'horrifique splendeur de celle de l'Arctique. Suivons donc, à travers les solitudes glacées du Nord-Amérique, les courses vers la fourrure ou vers l'or des nouveaux chercheurs d'aventures qui nous sont présentés.

Dans l'un et l'autre de ces récits, comme dans celui de M. Heller, les chiens jouent des rôles de première importance. Grâce à eux, dans des contrées désertes et par conséquent dépourvues de tout autre moyen de locomotion que le traîneau, on franchit d'énormes distances à d'étonnantes vitesses. Presque féroces, ces animaux restent les seuls compagnons de l'homme, des compagnons intelligents et fiers. Voyez l'attelage en action de « l'Homme qui se penche sur son passé » :

« Derrière moi, mes chiens enfon-
« çaient encore d'un demi-pied dans
« mes foulées. Au risque de désunir
« mes efforts, je me retournai plusieurs
« fois. Courageux, têtus, volontaires et
« grognons, mes esclaves chiens tiraient
« à plein collier, leurs grands corps os-
« seux inclinés en avant... »

Puis contemplez le portrait de son maître-chien campé par le James de « Marion des Neiges »

« Le corps tendu, bandé, les oreilles
« droites, vibrantes, le regard de feu,
« pas une goutte de son sang n'avait été
« conquise, semblait-il, par la fatigue.
« On eût dit qu'il avait passé la nuit
« ainsi, aux aguets, son regard de chef
« trouant la nuit... »

J'appuie un peu trop peut-être sur cette analogie de cadre et, si j'ose dire, de personnages secondaires. Voyons ce que sont les livres dans leur ensemble et, d'abord, soulignons les particularités de leur lancement. Elles ont fait du bruit. Comme chacun sait, le roman de M. Constantin-Weyer a décroché, le mois dernier, la reluisante timbale du prix Goncourt. De tous ceux qui eurent avant lui, cette fortune, un seul, paraît-il, celui de M. Henri Béraud, obtint un succès de vente comparable. Les éditions de « l'Homme qui se penche sur son passé » se succèdent à une vitesse uniformément accélérée dont on ne pressent pas l'arrêt. Certains libraires de Paris en distribuent par milliers d'exemplaires. Je me permets ici la parenthèse d'une réflexion que font sans doute la plupart des lecteurs : « Est-ce pour remercier le public de sa faveur que l'éditeur lui inflige un ouvrage aussi mal imprimé et tiré sur un papier tel que la peine des yeux risque d'influer sur l'agrément de l'esprit ? »

Au point de vue typographique « Marion des Neiges » se présente avec une bien meilleure tenue ; j'en fais mon compliment à M. Albin Michel. Ce livre n'atteindra pas, je le crains, aux tirages de l'autre. Pourtant, s'il n'a pas obtenu la plus tapageuse des récompenses, un événement avantageux aussi marqua son entrée dans le monde. M. Georges Clémenceau, qui se fait entendre quand il daigne parler, déclara avoir lu « Marion des Neiges » trois fois de suite, si j'ai bonne mémoire. Et M. Pierre Benoit ayant enregistré cette confidence se hâta de la diffuser...

Les deux livres, celui du débutant comme celui du vieux routier de l'Epopée Canadienne, naquirent donc sous des signes particulièrement favorables. L'un sous les auspices d'une illustre fée qui se garda ce jour-là d'être bourrue, l'autre avec la caution d'un aréopage dont les décisions échappent rarement à la critique, mais dont l'influence s'exerce immanquablement sur le public...

« L'Homme qui se penche sur son passé » est un roman varié et attachant, mais inégal. Pour vivre cette sorte de trilogie qui se déroule tour à tour dans la prairie, le steppe et la forêt, Monge, le héros de M. Constantin-Weyer se fait cow-boy, trapeur et cultivateur, pour finir homme d'affaires. Le meilleur du livre réside, à mon sens, en son milieu. Le retour des traîneaux dans la neige, la mort de Paul Durand, la rencontre du père Laroyale constituent un drame complet, plein de grandeur sauvage, orné de traits nouveaux. J'aime moins tout ce qui, au début et à la fin, forme l'intrigue proprement dite. Cette histoire de mariage franco-irlandais mal assorti et vite rompu, la double félonie d'Archer aux cheveux de feu, la poursuite des amants, l'arrêt devant la tombe de Baby Lucy me paraissent des inventions assez laborieuses.

M. Constantin-Weyer écrit dans une langue facile, fluide et volontiers imagée. Il compose avec complaisance le morceau à effet, l'éventuelle page d'anthologie. Mais certaines naïvetés affectées, certaines préciosités, certaines recherches deviennent vite agaçantes pour peu qu'elles se répètent. Le passage suivant, par exemple, produit en moi une autre impression que celle qu'il poursuit : « L'août canadien, c'est le mois où « commence la richesse de la terre. Or « sur or, les blés ondulent. Oui ! mer « liquide, mais mer d'or. L'or blond et « l'or fauve mêlent leurs vagues. Mer « alchimique qui s'enfle au gré du vent. « Et puis, argent et bleu, les avoines... »

Je préfère, de beaucoup, le verbe dépouillé, direct, rude même de M. Jean Martet, ses phrases parfois invertébrées, parfois inachevées, toujours dépourvues de vaines fioritures. Je reprocherais seulement à cet écrivain l'excès de sa précision. La moindre image sur un mur, un simple détail de vêtement sont notés par cet observateur intégral aussi bien que la majesté d'un fleuve ou la fureur d'une tempête. Mais cette notation minutieuse nous vaut de vivre en plein avec les personnages, dans un milieu autrement singulier que ce Canada qu'un peu trop de romans viennent de décrire coup sur coup. Le voyage dans le train affreux qui conduit James, Marion et Spiers à Aklansas, cette ville de boue et de plairas où la Société des Pêcheurs, le Club des Buveurs d'Eau, l'ignoble institution Sqwal voisine avec la fumerie d'opium du Chinois, le Cupido et l'extravagante auberge de Zarnitsky le musicien dément, et entre les deux séjours en pays civilisé, la course vers le Sloo, la chasse à l'or et la chasse à l'homme, les exploits de Patrice et de ses chiens, quelles surprenantes aventures, enchaînées avec quelle verve et avec quel talent !

Ce livre est jeune. De la jeunesse il possède l'impétuosité du cri, l'éclat de la vision, la promptitude du réflexe. Quelques défauts, bien sûr, s'y glissent mais si sympathiques ! Un peu d'outrance ne vaut-il pas mieux que trop de mesure ? Une surabondance de tempérament me choque moins qu'une expérience trop sûre d'elle-même et qui néanmoins se fourvoie. Marion, l'exquise et triste fille qui donne son nom à ce roman n'y joue un rôle effectif que dans l'exposition et dans le dénouement. Mais, absente, perdue dans tous les sens du mot, elle hante à tout moment notre esprit comme le cœur de James, le chercheur d'or qui la méconnut, l'abandonna et la retrouva trop tard. Le livre finit sur cette reprise, si brusquement qu'il semble nous promettre une suite. Je souhaite que M. Jean Martet nous la donne bientôt et qu'elle vaille « Marion des Neiges »...

Eug. GRANGIÉ.

(1) « Un homme se penche sur son passé, roman par M. Constantin Veyer. (Les éditions Rieder, Paris). — « Marion des Neiges, roman de Jean Martet. (Albin Michel, éditeur, Paris).

Chronique du Lot

La loi Loucheur

CE QU'ELLE EST et comment en profiter

Le but de la loi Loucheur est de construire en cinq ans 260.000 logements : 200.000 réservés aux habitations à bon marché et 60.000 aux logements moyens.

Elle prévoit pour cette réalisation une dépense totale de 11 milliards 200 millions, sur lesquels 7 milliards pour les habitations à bon marché et le reste pour les logements moyens.

Les fonds seront avancés par la Caisse des Dépôts et Consignations ou par des Offices départementaux et locaux ou par des Sociétés qui se constitueront à cet effet. L'Etat interviendra sous forme de subventions fixes ou bien en versant la différence entre l'intérêt que payent les emprunteurs et celui que demandent les organismes prêteurs.

L'ancienne législation

Il existait déjà une législation des habitations à bon marché laquelle est généralement connue sous le nom de celui qui la conçut : la loi Ribot.

La nouvelle loi Loucheur s'est instituée sur le même principe. Mais elle a considérablement élargi son champ d'action et réalisé de très importants progrès.

Sous l'ancienne législation, le postulant à une habitation à bon marché devait tout d'abord verser le cinquième de la valeur de la construction ou de l'achat. Puis, le restant lui était avancé par les sociétés accréditées. Il avait droit à un délai de 25 ans pour rembourser cette dette. Le prêt était garanti par une hypothèque et par une assurance sur la vie à prime unique.

La Caisse des Dépôts et Consignations avançait aux sociétés les fonds nécessaires, à un taux de 3 0/0. C'est l'Etat qui versait la différence entre ce taux et le taux normal.

Le prix de revient d'une habitation à bon marché ne pouvait dépasser 32.750 francs et sa valeur locative 1.310 francs.

Voilà, en résumé, les principes de l'ancienne législation qui ont servi de base à la nouvelle, connue sous le nom de son promoteur et dont nous exposons ci-dessous les dispositions générales.

Les habitations à bon marché

La loi s'applique aussi bien à la construction de nouveaux immeubles qu'à l'acquisition d'immeubles déjà existants. Le taux des prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations aux Sociétés de Crédit Immobilier ou Offices publics est abaissé de 3 à 2 0/0. Ce taux peut être réduit à 0 fr. 50 0/0 si les départements et les communes s'intéressent à la construction par une participation qui peut aller jusqu'à 1 fr. 50 0/0 dans le payement de l'intérêt et de l'amortissement des avances.

Une autre innovation très importante de la loi Loucheur, c'est la réduction du premier apport de l'emprunteur et, dans certains cas, sa totale suppression. Sous l'ancienne législation, l'emprunteur devait d'abord fournir le cinquième du prix total. Aujourd'hui, son apport est fixé au chiffre forfaitaire de 4.000 fr. Il est supprimé pour les invalides de la guerre ou du travail, dont l'invalidité dépasse 50 0/0, pour les veuves de guerre, mères de famille et non remariées, ainsi que pour les particuliers qui lors de la conclusion du prêt auront à leur charge deux enfants ou Pupilles de la Nation.

En outre, la loi prévoit des subventions. Elles sont de 5.000 francs pour les Invalides de guerre ou du travail dont l'invalidité dépasse 60 0/0, pour les familles comprenant trois enfants ou Pupilles de la Nation. Elles peuvent être portées jusqu'à 15.000 fr. suivant le degré d'invalidité ou le nombre des enfants.

Enfin, les constructions terminées avant le 1er janvier 1935 seront, pour une durée de 15 ans, exemptées de la contribution foncière et des taxes spéciales perçues au profit des départements et des communes.

Quant aux prix maxima de construction et de valeur locative, ils sont les mêmes que dans la législation précédente.

Les maisons à loyers moyens

Ceci est une innovation de la loi Loucheur. Sont autorisés à construire des maisons à loyers moyens : les particuliers, collectivités, offices publics ou Sociétés d'habitations à bon marché.

Pour les maisons individuelles, les maxima de valeur locative sont fixés à 4.716 francs et du coût de la construction à 57.312 fr. Ils peuvent être augmentés en certaines conditions.

Le candidat propriétaire est tenu à fournir un premier apport. Si cet apport est de 20 0/0, le restant est prêté au taux de 4 0/0. Si cet apport est de 40 0/0, le restant est prêté à 2 0/0. L'emprunteur a, pour rembourser, un délai de 40 ans, avec faculté de se libérer par anticipation.

Les immeubles à loyers moyens sont exonérés d'impôt dans les mêmes conditions que les habitations à bon marché.

Enfin la loi fixe l'ordre de priorité des constructions, les droits de mutation sur les acquisitions de terrain, les possibilités pour l'Etat de fournir sa participation par des prestations en nature.

⁂

Voilà, rapidement exposés, les principes généraux de cette législation. Il reste à voir comment on peut en profiter.

Emprunt communal et surtaxe locale

L' « Officiel » publie le décret suivant autorisant la ville de Figeac à réaliser un emprunt communal :

ARTICLE PREMIER. — La ville de Figeac (Lot) est autorisée à emprunter, sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après, à un taux d'intérêt n'excédant pas 6 p. 100, une somme de 109.400 fr., remboursable en six ans, au moyen du produit des surtaxes locales temporaires établies par l'article 3 du présent décret, et destinée au payement d'une subvention à la compagnie du chemin de fer d'Orléans, en vue de la réalisation des améliorations suivantes, à la gare de Figeac : modification des voies et élargissement de la cour des marchandises, élargissement, de l'accès à la cour des voyageurs, éclairage électrique de la gare.

L'emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé soit avec publicité et concurrence, ou de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou nominatives, transmissibles par transfert ou par endossement, soit auprès de la caisse des dépôts et consignations, de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, de la caisse des retraites des chemins de fer de l'Etat ou du Crédit foncier de France, aux conditions de ces établissements.

Les conditions de réalisation de l'emprunt seront préalablement soumises à l'approbation du préfet.

ART. 2. — Le taux maximum d'intérêt de l'emprunt autorisé par le présent décret pourra être modifié par décision du ministre de l'intérieur, après nouvelle délibération du conseil municipal.

ART. 3. — La compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée à percevoir, au profit de la ville de Figeac (Lot) pendant une période de 6 ans au maximum, des surtaxes locales temporaires.

NOS PARLEMENTAIRES

M. Loubet, sénateur, demande à M. le Ministre de la Guerre si un père de famille, âgé et atteint d'infirmités graves, dont le fils est mort pour la France et inhumé au front, a le droit de se faire accompagner par sa femme ou un de ses enfants pour sa visite annuelle à l'ancienne zone des armées, et, dans l'affirmative, quelles seraient les pièces à fournir.

Réponse de M. le Ministre des pensions. — La gratuité du voyage est consentie, une fois par an, aux veuves, ascendants et descendants des militaires « morts pour la France », de leur lieu de résidence au lieu de l'inhumation et retour.

Dans le cas envisagé le père ne peut se faire accompagner que de sa femme s'il veut obtenir une autorisation de transport gratuit.

Pour obtenir cette autorisation, il doit remplir une formule spéciale qui lui serait délivrée par la mairie de sa localité et l'adresser dûment légalisée, à la direction de la compagnie des grands réseaux desservant sa commune.

⁂

M. Loubet, sénateur, demande à M. le ministre du travail si la loi du 13 juillet 1928, concernant les habitations à bon marché, est applicable à toutes les villes sans exception ou seulement aux villes dont la population est en augmentation.

Réponse. — La loi du 13 juillet 1928 peut, en principe, trouver son application dans toutes les communes urbaines ou rurales, qu'elle que soit leur population. Toutefois, conformément à l'article 7 de ladite loi, l'ordre de priorité des constructions à réaliser s'établira en tenant compte des besoins locaux en logements. Ces besoins se trouveront évidemment déterminés, dans une certaine mesure, par l'accroissement de la population.

Débits de tabac

Notre compatriote, M. Deloncle, conseiller d'Etat, est nommé membre de la commission chargée d'établir les listes des candidatures à des débits de tabac de 1re classe.

CESSEZ LE FEU !

Vous imaginez-vous la joie folle qui saisit nos troupes au front quand surgit la nouvelle :

L'ARMISTICE EST SIGNE !!

Vous pourrez revivre cette minute émouvante en allant voir

les MERCREDI 30, JEUDI 31 JANVIER

au PALAIS DES FÊTES

⁂

Venez voir, dans ce grand film d'art et d'histoire, notre sympathique compatriote Paul LACOSTE.

RETOUR AU BON PAIN D'AVANT-GUERRE

« Quand referez-vous du bon pain, le bon pain d'avant-guerre ? », demandent les clients aux boulangers.

— « Quand on aura supprimé l'incorporation des succédanés dans la farine », répondent les boulangers aux clients.

— « Mais, répliquent les clients, le ministre de l'Agriculture a promis de faire cette suppression. »

De fait, depuis 4 ans, au cours de la discussion du budget, le ministre de l'Agriculture promettait de rendre la liberté au commerce de la boulangerie et de la minoterie.

Mais la promesse n'était pas tenue.

Or, cette année, le nouveau ministre de l'Agriculture, M. Hennessy, a donné satisfaction aux consommateurs, en décidant la suppression de tous succédanés dans la farine.

La liberté de commerce est rendue à la boulangerie et à la minoterie.

Et cependant, le pain reste le même : il n'est pas bon. Il n'a pas la saveur du pain d'avant-guerre.

Les clients s'étonnent et renouvellent leurs récriminations auprès des boulangers.

D'autre part, les boulangers protestent à leur tour. Eux aussi ne veulent plus « travailler » la mauvaise farine. Ils réclament une farine de meilleure qualité, celle d'avant-guerre.

Ils associent leurs protestations à celles des clients.

Les boulangers du Lot ont protesté, au cours de la réunion qu'ils ont tenue lundi dernier, à Gourdon, et ils protesteront encore le jour de leur Congrès le 24 février, à Cahors.

Alors ? à qui la faute si le pain continue à être mauvais ?

La faute est aux minotiers : c'est à eux qu'il appartient de fabriquer une farine meilleure.

Le blutage avant-guerre était de 65 à 68 0/0. Actuellement, il est de 71 à 75 0/0, à peu près comme pendant la guerre.

Or, la fabrication de la farine est rendue libre, tout comme le commerce de la boulangerie.

Dès lors, pourquoi le blutage de la farine reste le même ?

Voilà ce que demandent les boulangers du Lot qui veulent satisfaire leur clientèle en fabriquant du bon pain.

La question est très intéressante, puisqu'aussi bien, la suppression des succédanés dans la fabrication de la farine mettra fin à un régime d'alimentation dont le public pâtit depuis trop longtemps.

Il faut donc, au plus tôt, rendre aux consommateurs le bon pain d'avant-guerre.

Et c'est aussi le désir, la volonté des boulangers.

L. B.

Nos Compatriotes à Paris

Notre compatriote et ami, M. Chaumont Fernand cesse à partir du 1er février prochain ses fonctions d'Inspecteur principal des Contributions Directes à Paris, pour prendre sa retraite.

M. Chaumont profite des dispositions de l'art. 22 de la loi du 9 décembre 1927 (Pensions exceptionnelles) qui permet à certaines catégories de fonctionnaires de prendre leur retraite avant l'âge.

Nous espérions que cette retraite anticipée allait ramener à Cahors notre sympathique ami dont on connaît l'attachement profond au pays natal. Mais nous croyons savoir que M. Chaumont va rester encore à Paris où lui a été offert l'emploi de Conseiller fiscal près la Chambre de Commerce de Paris et plusieurs Sociétés industrielles. Toutefois, comme cette nouvelle fonction ne l'absorbera qu'une partie de l'année, nous espérons bien qu'il reviendra fréquemment dans sa bonne petite ville, en attendant de redevenir tout à fait Cadurcien.

⁂

Les nombreux amis que compte dans le Lot, M. Blat, originaire de Gramat apprendront avec plaisir qu'il vient d'acquérir à Paris, Boulevard de Strasbourg, le « Métropol-hôtel ».

Mais à ce nom, il a ajouté ces mots : « du diamant rose ».

Cette appellation est en souvenir de ce riche joyau qui, dérobé au château de Chantilly, fut trouvé en cet hôtel dans une pomme que la cuisinière voulait croquer et où les voleurs l'avaient caché.

M. Blat, Quercynois de race, est également propriétaire à Livernon.

P. T. T.

M. Souillac, receveur des P. T. T., de 6e classe à Puybrun, est nommé à Frayssinet.

Ponts et Chaussées

M. Bayle est nommé adjoint technique des Ponts et Chaussées à Limogne, en remplacement de M. Despages, nommé à Vayrac.

Pont suspendu d'Anglars-Juillac

Il est rappelé au public qu'en raison des réparations en cours au pont d'Anglars-Juillac, et conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral en date du 19 janvier 1928, la circulation n'est permise sur ce pont que les mercredi, samedi et jours de foire à Prayssac et à Sauzet.

DEVENIR propriétaire sans entamer son capital est une manifestation du progrès. C'est une adaptation à la clientèle des paiements à un mois, trois mois et plus, que favorisent depuis longtemps les commerçants.

Les Etats-Unis pratiquent cette méthode sur une très large échelle et 80 °/o de leurs voitures sont vendues de cette manière.

Vous, qui désirez la 12-six Peugeot, parce qu'elle correspond aux exigences de votre situation, et à votre désir de confort, vous pouvez l'acheter.

Grâce aux paiements échelonnés, les quelques billets supplémentaires qui la distancent de telle "4 cylindres" ne sont plus un obstacle à son achat.

Votre femme sera fière, vous serez satisfait ; vous aurez plus de poids dans vos affaires, plus de considération encore parmi vos amis.

Conduite intérieure de grand luxe.

5 places - 4 vitesses - Plate-forme arrière avec malle - Pare-chocs AV et AR - Enjoliveurs de roues - Essuie-glace - Feux de position - Commandes d'avertiseurs et de phares sur le volant - Tableau de bord très complet.

PRIX toute équipée avec 5 roues garnies. **39.800 fr.**

que vous pouvez payer en 15 mensualités (intérêts en sus) sans présentation de traites à domicile.

Renseignez-vous auprès de votre agent Peugeot.

SIX Peugeot 12

8267

CAHORS

Concert de l'Aviron Cadurcien

Notre excellente société sportive organise une soirée de gala qui aura lieu, au Palais des Fêtes, le 8 février.

Le programme élaboré donnera satisfaction à tous ceux qui voudront bien assister à cette soirée.

Les organisateurs ont fait appel au concours des artistes de tout premier ordre parmi lesquels nous citons :

Mlle Brunetty, soprano du Théâtre du Capitole, nous fera entendre sa belle voix, dans plusieurs sélections de grand opéra ;

Mlle Boulvé que le public Cadurcien ne se lasse pas d'applaudir, nous chantera les meilleurs morceaux de son répertoire ;

M. Devalbret, fin diseur, sera fort goûté dans son répertoire ;

M. Caubon, ténor de grand Opéra, possédant un organe exceptionnel, nous chantera la cavatine de la « Favorite » et la cavatine de « Faust ».

Ces artistes se feront entendre, également, dans une fine et brillante opérette d'Offenbach : « Pomme d'api ».

En outre, l'Aviron a obtenu le concours de plusieurs artistes amateurs de notre ville.

Les Cadurciens peuvent être assurés que le concert du 8 février sera un vrai régal artistique.

Ceux qui y assisteront ne regretteront pas leur soirée.

Les cartes sont mises en vente chez M. Ludo-Rollès, chez Mlle Euphrasie Imbert, et chez M. Larrive, négociant, 16, rue Foch.

Obsèques

Nous avons appris avec regret la mort de M. Ludovic Rieu, négociant, place du Marché, décédé à l'âge de 76 ans.

Ses obsèques ont été célébrées, samedi matin, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme veuve Pouzergues, à la famille nos bien sincères condoléances.

Amicale Aveyronnaise de Cahors

Nous rappelons que la sauterie annuelle, organisée par l'Amicale Aveyronnaise aura lieu au Palais des Fêtes mardi prochain, 29 janvier, à 21 heures.

Les membres retardataires sont priés de se faire inscrire et retirer leurs cartes de famille et d'invités avant le dimanche, 27 courant.

Cylindrages à vapeur

Opérations probables au cours de la semaine
du 28 janvier au 2 février 1929

Rechargement sur le chemin de Grande Communication n° 44*a*, entre 6 k. 300 et 5 k. 400, vers Prayssac : n° 33, entre 20 k. 450 et 27 k. 550, de St-Géry vers Bouziès-Haut ; n° 28, entre 6 k. 500 et 7 k. 500, vers Saint-Laurent.

Mort subite

Samedi matin, en ouvrant les bureaux du Comptoir d'escompte, les employés furent surpris de ne pas voir M. Graniou, le veilleur de nuit.

M. Graniou a été trouvé mort dans son lit.

Accidents

M. Charles Estradel, charbonnier au dépôt du P. O. perçait des tirants au foyer de sa machine, lorsqu'il reçut de la poussière de métal dans l'œil gauche.

— M. Ladislas, ouvrier chez M Colomb, en débitant une roche a reçu un petit éclat de pierre dans l'œil droit

Les Pastilles de CAUTERETS CAUTERISENT GORGE-BRONCHES Poumons

DÉPOSITAIRES A CAHORS :
MM. FAYRET, H. GAYET, GUERCHOUX, pharmiens

La Neige

La neige, pour la quatrième fois, au cours de cet hiver, est tombée sur Cahors vendredi matin, à 9 heures.

De gros flocons, en quelques minutes, ont recouvert les toits des maisons et les rues d'un tapis blanc.

Cette chute de neige a duré pendant une demi-heure environ.

Un vent très froid soufflait et de gros nuages noirs faisaient prévoir d'autres chutes de neige.

Il n'en a rien été. Aussi bien, vers 10 heures, un pâle soleil s'est montré à maintes reprises durant la matinée.

A midi, la neige était fondue, mais le temps est resté couvert toute la journée et le froid était assez vif.

L'hiver continue : le beau temps dont nous avons profité ces jours derniers est bien regretté.

Trouvaille

M. Bouteillon, contre-maître à l'usine à gaz, a trouvé un porte-monnaie, contenant une certaine somme qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

AVIS

M. Gaston LABAT, *Coiffeur* Diplômé de l'Ecole Nationale de Coiffure de Paris, *12, rue G.-Clemenceau,* prévient le public qu'il vient d'ajouter à son **salon pour hommes un salon spécial pour dames.**

COUPE, ONDULATIONS, MISE EN PLIS
à des prix modérés
ET INDÉFRISABLE NOUVEAU MODÈLE
sans électricité

Chronique des Théâtres

Eugénie Grandet
avec M. Maxime-Léry

Une belle pièce vigoureuse, amusante, pittoresque, susceptible d'être vue par tous, avec une action rapide, des caractères solidement campés, et jouée par une troupe remarquable. A sa tête, l'auteur lui-même, M. Maxime-Léry, auteur aussi de ces *Chevaux de Bois,* traduits en dix langues, Maxime-Léry, le puissant interprète, à Paris, de Cyrano et de Flambeau de l'*Aiglon,* le créateur de Cousinet de *Mon Curé chez les Riches,* et de tant d'autres œuvres à succès ! A côté de lui, Mlle Suzanne Micheline est une Eugénie dont l'adorable beauté ne le cède en rien au talent.

Voici ce que dit *l'Agence Havas,* sous la signature de Ch. Florentin, dans son numéro du 28 octobre 1927 :

Seul l'auteur applaudi des *Chevaux de bois,* Maxime-Léry, homme sûr de son métier, pouvait tirer de ce chef-d'œuvre juste ce qu'il faut de comique et de dramatique pour évoquer fidèlement, pittoresquement et puissamment, la plus prenante, sans doute, des « scènes de la vie de province » : trois actes pleins, vrais et émouvants...

M. Maxime-Léry lui-même campe sur la scène un « père Grandet » surgit tout vivant du vieux Saumur, prodigieusement sournois et tyrannique. M. Maxime-Léry, s'il fait penser dans Cyrano à un Coquelin, montre dans Grandet toute la sobre et magistrale vigueur d'un Lucien Guitry.

Rappelons que ce beau spectacle sera donné par les Tournées Ch. BARRET, le Mercredi 30 janvier au Théâtre Municipal.

ROYAL PALACE

Samedi 26, dimanche 27 janvier 1929

« L'HEURE DU DANGER »

Interprété par Nazimova et Jack Pickford

Nazimova donne à cette grande scène dramatique une vie intense par son émouvante réalité.

Plein air -:- Comique

SUR LA SCÈNE : **HERSONN**

le gai chanteur fantaisiste dans son répert.

PALAIS DES FETES

SAMEDI 26 — DIMANCHE 27
(Matinée et soirée)

SULTANE (6 parties)

Avec Greta Nissen, Ernest Torrence, William Collier, Louise Fazenda, etc.

Un conte merveilleux, tel que l'eût imaginé Shéhérazade, un délicieux roman d'amour, dans le cadre féerique de l'Orient enchanteur...

Décors luxueux, vastes, féeriques, paysages enchanteurs, femmes mystérieuses, soleil, magie des couleurs, tout cela est rendu dans

SULTANE

par la toute puissance de la mise en scène et de la photographie.

Dans la chambre de Mabel
Délicieuse comédie comique en 6 parties
Au secours des naufragés du Pôle
l'expédition du général Nobile
ORCHESTRE

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Ainsi donc, dimanche 27 courant, le quinze du stade Ruthénois sera notre hôte. Les visiteurs ne sont pas tout à fait des inconnus pour nous, puisque nous avons eu le plaisir d'applaudir déjà aux exploits des jeunes normaliens Ruthénois, dont quelques-uns instrumentent dans l'équipe du stade, qui est venu nous rendre visite au stade Lucien-Desprats.

Cette fois, les aînés vont donner plus de mal à nos représentants. Ceux-ci, qui entreront sur le terrain dans la formation où ils ont tenu en échec les Toulousains du Foot-ball Club, sont bien résolus à montrer à leur cher public combien ils sont dignes de figurer dans la finale du championnat régional et dans les poules du Championnat de France de 2e série. Aussi convions-nous le public cadurcien à assister en masse à cette partie d'entraînement. Deux équipes s'affronteront avec l'espoir de faire du beau jeu, du jeu rapide et correct. Le duel des deux demis d'ouverture vaudra à lui seul le déplacement : en effet d'un côté le scientifique Chapou qui progresse chaque jour et que la commission de rugby scolaire a désigné comme remplaçant de l'équipe de l'Académie de Toulouse ; de l'autre l'excellent Vaysse, titulaire du poste dans l'équipe de l'Académie, heureux rival de Chapou. C'est dire l'intérêt qui s'attache à cette rencontre : que nos compatriotes répondent en grand nombre à l'appel du comité de l'Aviron.

Coup d'envoi à 14 heures précises, les Ruthenois prenant le train à 4 heures. — Sont convoqués à 1 h. 1/4 au stade : Besombes, Bibé, Bousquet, Bertin, Crassac, Desprats, Jantou, Chapou, Rigal, Marty, Marcillac, Massip, Garrigue, Fabre, Seilhan.

⁂

La deuxième équipe renforcée de quelques éléments de la Quercynoise se déplacera à Gourdon. Rendez-vous à midi à la gare.

A LUZECH.

Rugby. — Dimanche dernier s'est déroulé sur le terrain de la Salle, le match qui mettait aux prises Gourdon-Luzech.

Ce match amical avait attiré la foule des grands jours, les dames et demoiselles avec leurs toilettes claires jetaient une note gaie dans la foule des sportifs. En première mi-temps les deux équipes dominent tour à tour. Cependant par leurs attaques classiques on sent la supériorité des locaux, mais leur maladresse dans la réception des passes, fait échouer toutes les attaques pendant que Gourdon obtient un essai de pénalisation.

En deuxième mi-temps, Luzech domine assez nettement et, par deux fois en quelques minutes, franchit les buts adverses. Un troisième essai de toute beauté est marqué vers la fin par le trois-quart aile Michel. Cet essai fut longuement ovationné.

Luzech fut vainqueur par 11 points à 3.

⁂

Dimanche 27 janvier, la Société recevra sur son terrain le quinze Sauveterrois.

Notre Société pourra aligner sa première équipe car Sauveterre possède une équipe athlétique de premier ordre.

A ALBAS

Football-association. — Dimanche 20 courant, le onze albassien s'est rendu à Cahors pour y disputer le 2e match de championnat (coupe du Quercy) contre l'équipe correspondante de la Frégate Cadurcienne.

L'arbitre officiel ayant fait défaut, fut remplacé par M. Astruc jeune, qui arbitra avec son impartialité habituelle.

Albas privé de nombreux éléments, fut battu par 3 buts à zéro, ce qui ne lui permettra pas de prendre part à la poule finale, et c'est dommage, la faute en revient à certains équipiers de la première heure qui ne peuvent s'astreindre à jouer régulièrement, jetant ainsi un discrédit mérité sur l'équipe albassienne, dont les débuts étaient très prometteurs. Il est à craindre que cette indifférence n'entraîne la dissolution de l'équipe, ce qui priverait la populaton et la jeunesse albassienne, d'une saine et agréable distraction.

Sauront-ils se ressaisir et suivre l'exemple de leur capitaine, that is the question ?

A SAINT-LAURENT-LOLMIE

Match amical. — Dimanche, 27 janvier, l'Etoile reçoit au Stade Larrousse le « Réveil Sportif » de Castelnau-Montratier. Nous engageons le public à venir nombreux à ce match : la partie sera intéressante et vivement disputée.

⁂

Dimanche, 3 février, l'Etoile se rend aux Junies pour rencontrer l'équipe de cette localité en match comptant pour la Coupe du Quercy. Nos équipiers sont décidés à défendre courageusement leurs chances.

A PRAYSSAC

Grand bal du Stade. — Fidèle à ses coutumes, la jeunesse du Stade organise comme tous les ans son premier grand bal annuel paré-masqué pour le dimanche gras 10 février.

Tout comme les précédentes soirées de ce genre le public est assuré que rien n'est négligé dans l'organisation ainsi que dans le choix de l'orchestre dont la réputation n'est plus à faire.

Une quête sera faite durant le bal, le produit en sera immédiatement versé entre les mains d'un délégué de la municipalité.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone* ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Habitations à bon marché

De nombreuses sociétés s'offrent à construire des habitations à bon marché, en consentant des crédits plus ou moins élevés et pour un temps de durée variable.

Ces sociétés poursuivent des buts commerciaux parfaitement licites et nous n'avons nullement l'intention de contester leurs droits. Mais nous sommes dans l'obligation d'avertir nos adhérents qui désirent bâtir sous la sauvegarde des lois *Ribot* et *Loucheur*, c'est-à-dire sous la protection de l'Etat, que seules les sociétés approuvées portant le titre de « Société de crédit immobilier » ou de « Société d'habitations à bon marché » sont habilitées par la loi.

Ainsi pour le Lot il existe deux organismes dont le siège est à Cahors.

1° Société de crédit immobilier.

Société destinée surtout à prêter l'argent aux constructeurs, sorte d'organisation bancaire.

2° La Société coopérative d'habitations à bon marché dont le siège est à Cahors, au café Barreau, 40, Bd Gambetta.

Cette dernière Société s'occupe surtout de faire construire les immeubles à louer ou à céder aux adhérents.

Ces deux organismes prévus par les lois *Ribot* et *Loucheur* œuvrent d'ailleurs en parfait accord dans un but de philantropie.

Le président du Crédit Immobilier,
Le président de la Coopérative de la Société d'habitations à bon marché.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 14 au 19 janvier 1929, a été la suivante :

Nombre de placements, locaux à demeure : 3 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 8 hommes.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 8 hommes, 3 femmes.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 19 au 26 janvier 1929

Naissances

Rivière Georgette, rue Wilson.
Fialbas Georgette, rue Joffre, 3.
Soulié Charles, rue St-Marc, 5.
Raynal Marie, rue Wilson.
Malbeth Jacques, rue Lastié, 33.
Deguit Louise, rue Wilson.
Niel Simone, Boulevard Gambetta, 11.

Publications de mariages

Delbès Elie, cultivateur, à Montcuq (Lot) et Miquel Marie, s. p., à Cahors.
Pirotte Georges, employé de Banque et Richard Alice, s. p., à Cahors.

Mariages

Dujols Edouard, ajusteur, et Lagarrigue Marguerite, s. p.
Iglisis Louis, ingénieur-électricien et Lafage Madeleine, s. p.
Darse Léon, marchand tailleur, et Soulié Georgette, s. p.

Décès

Marty Marie, épouse Ringrave, s. p., 75 ans, rue du Rempart, 19.
Bouyssou Victorine, veuve Lagrasserie, s. p., 92 ans, rue Emile-Zola.
Vassal Mélina, veuve Orliac, s. p., 77 ans, rue P.-Alban, 23.
Pirotte Catherine, s. p., 63 ans, rue Fondue-Haute, 21.
Gras Georges, employé au chemin de fer, 33 ans, rue Joffre, 3.
Bessou Jean-Pierre, jardinier, 70 ans, rue Wilson.
Lacoste Arthur, maçon, 67 ans, rue Wilson.
Rieu Ludovic, négociant, 75 ans, place du marché, 8.

ONDULATION
Indéfrisable GALLIA
Résiste au lavage et à l'humidité
5 fr. la Mèche
Mise en plis -:- Coupe moderne
E. POPOVITCH
Coiffeur pour Dames — CAHORS
Téléphone 170

UN IMPOT SUPPRIMÉ !

L'impôt payé à la douleur disparaît dès qu'on emploie « Le Diable ». « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 2 fr. 95, toutes pharmacies. Attention !... Exigez « Le Diable ». A la Pharmacie Orliac, Cahors.

ANIS JEANNETTE
-:- Apéritif idéal -:-
LIQUEUR FRANCISCAINE
-:- Digestif incomparable -:-
J. BELFORT & Cie, distillateurs — CAHORS

Arrondissement de Cahors

CHARRUE FONDEUR
M. SEILHAN, rue Bousquet, CAHORS
:-: DÉPOSITAIRE :-:

Castelnau-Montratier

Retraites ouvrières et paysannes. — Le percepteur de Castelnau paiera les retraites ouvrières dans les communes aux dates et heures ci-après indiquées :

Cézac, le 11 février, à 9 heures du matin.

Flaugnac, le 8 février, à 9 heures du matin.

Lhospitalet, le 4 février, à 9 heures du matin.

Pern, le 21 février, à 9 heures du matin.

Saint-Alauzie, le 25 février, à 9 heures du matin.

Pour Saint-Paul-Labouffie la date sera fixée ultérieurement.

Pour la commune de Castelnau, les retraites ouvrières seront payées à la perception aux heures réglementaires, les samedi 2 et mercredi 6 février.

Belfort

Etat civil. — Les registres de l'état civil de notre commune accusent pour 1928 : 13 naissances, 10 décès, 4 mariages.

Cénevières

Obsèques. — Ces jours derniers, ont été célébrées les obsèques de M. Cyprien Vignals, facteur des postes en retraite, décédé à l'âge de 77 ans.

Une foule nombreuse assistait aux obsèques, du regretté disparu, qui jouissait de l'estime générale de la population.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Luzech

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Albas

Football-Association. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Anglars-Juillac

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de la toute gracieuse Mlle Jeanne Tonnelier, de Juillac, fille du sympathique conseiller municipal avec M. Moccafico, chef de dépôt des aciéries de Longwy, à Cannes.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes fiancés et nos compliments à leurs familles.

St-Laurent-Lolmie

Matinée récréative. — Dimanche, 20 janvier, les élèves et anciens élèves de l'Ecole de la commune ont donné un concert au profit des Pupilles de l'Ecole et de « l'Etoile Sportive du Lendou ».

Un nombreux public était venu applaudir les jeunes artistes. La séance fut parfaitement réussie. Les artistes firent preuve d'un réel talent et intéressèrent beaucoup le public qui leur témoigna son plaisir par de vifs applaudissements.

Nos félicitations à tous et en particulier à M. et Mme Ranveau, les dévoués instituteurs de notre commune.

Match amical. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Duravel

Naissance. — Une deuxième fillette est née chez M. Lavergne, chemin de l'Onde.

Vœux de bonne santé à la maman, et de prospérité au bébé.

La neige. — Pour la 3e fois, cet hiver, la neige est tombée ce matin vendredi à 9 h. 30 en gros flocons, qui en moins de dix minutes couvraient le sol d'une couche de 2 centimètres.

Deux heures après, la température s'étant abaissée, tout avait disparu ou à peu près, néanmoins le ciel reste gris et nuageux.

Prayssac

Grand bal du Stade. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Figeac

Figeac

Installation de l'éclairage électrique à la gare. — M. Bouat, député, qui est intervenu à nouveau auprès de la Compagnie d'Orléans pour que l'éclairage électrique soit installé à la gare le plus tôt possible, vient de recevoir la lettre suivante que nous sommes heureux de publier :

Paris, le 18 *janvier* 1929.

« Monsieur le Député,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que la ville de Figeac attache à la prompte exécution des travaux d'installation de l'éclairage électrique à la gare qui la dessert.

« J'ai l'honneur de vous informer que les travaux ont été commencés le 10 courant et seront probablement terminés à la fin du mois prochain.

« Veuillez agréer, etc...

L'Ingénieur en chef de la Voie et des Travaux,
JULLIEN. »

Cette amélioration était impatiemment attendue aussi nous remercions bien vivement M. Bouat du résultat de ses démarches.

Dans l'enregistrement. — Nous apprenons que notre jeune compatriote, M. Albert Gaubert, ancien élève du collège Champollion, surnuméraire de l'enregistrement dans le département de l'Aveyron, en résidence à Villefranche, vient d'être nommé receveur-contrôleur et affecté au bureau d'Oisseaux (Sarthe).

Toutes nos félicitations pour cet avancement mérité.

Révision des listes électorales. — Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils ont jusqu'au 4 février inclus seulement pour présenter à la Mairie leur demande en vue de l'inscription sur les listes électorales.

Une montre trouvée. — Dimanche dernier sur le terrain de Londieu où venait d'avoir lieu un match de football, le jeune André Capus, 15 ans, a trouvé une montre en nickel qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

Classe 1929. — Les jeunes gens nés du 1er janvier au 30 juin 1909, sont invités à se présenter à la Mairie avant la fin du mois, pour fournir tous les renseignements nécessaires à leur inscription sur le tableau de recensement de la classe 1929.

Mariage. — Masbou Georges-Claude et Carrière Albertine-Marie.

Décès. — Delpech Antoine, 76 ans ; Lugan Achille, 88 ans ; Poujade Denise, Vve Cavanié, 77 ans ; Delpech Adelaïde, Vve Delsahut, 82 ans, Grisi Paul, 56 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Bariat, rue Gambetta.

Espédaillac

Nominations. — M. Hippolyte Carbonié est nommé délégué administratif du bureau de bienfaisance. M. Pagès Hilarion est nomné délégué administratif pour la révision des listes électorales de la commune d'Espédaillac.

M. Charles Pons est le délégué du Conseil municipal. MM. Elie Pagès et Jean Serres, conseillers municipaux ont été désignés pour juger les réclamations.

St-Céré

Chemin du Pont de Canet. — Aujourd'hui à 11 heures il sera procédé dans les formes réglementaires, à la Mairie de St-Céré, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux du chemin du Pont de Canet. La longueur prévue est de 482 m. et le montant des travaux est fixé à la somme de 24.776 fr.

Pharmacie de service. — Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Gineste, place de la République.

Bal de l'U. S. S. C. — Le bal de l'U. S. S. C. qui a eu lieu dimanche dernier à 8 h. 30 dans la salle du café Pouillac, a obtenu le plus grand succès.

Nos félicitations aux organisateurs.

Mayrinhac-Lentour

Distinction. — Nous apprenons avec plaisir que M. Longaygue, instituteur public dans notre commune, vient d'être promu au choix à une classe supérieure de son emploi. Nos félicitations.

C'est la deuxième fois qu'une récompense de ce genre lui est décernée depuis 5 ans qu'il est parmi nous. Cela prouve que s'il est parfois en butte aux mesquines et méchantes tracasseries de quesques-uns de nos réactionnaires, il possède par contre toute l'estime de ses chefs. Et ceci doit bien le consoler de cela.

Hiver rigoureux. — L'épaisse couche de neige tombée la semaine dernière a recouvert le sol pendant 5 jours. La température a été plus clémente durant les 2 ou 3 premiers jours de cette semaine, mais à l'heure où nous écrivons le froid est redevenu rigoureux et la neige semble vouloir retomber une fois de plus.

St-Laurent-les-Tours

Accident. — M. Borie, propriétaire à Casterousset, commune de St-Laurent-les-Tours, rentrait de la foire de St-Céré, monté sur sa voiture, conduite par un cheval. Arrivé à l'avenue de l'Hospice, son attelage se trouva pris dans un embarras de voitures ; le cheval pris de peur, passa à une allure désordonnée sur un tas de pierres placé sur l'accotement de la route ; la voiture fut renversée et M. Borie fut violemment jeté sur la chaussée. Relevé aussitôt, M. Borie eut une épaule fracturée. Il fut transporté à la clinique de l'hospice, où il reçut les soins empressés du docteur Damis.

Nous souhaitons à M. Borie une prompte guérison.

Arrondissement de Gourdon

CHARRUE FONDEUR
M. LAMOUROUX (O. ✠), CONSTR^r BREVETÉ
Ateliers : St-Clair. Magasins : GOURDON
:-: DÉPOSITAIRE :-:

Gourdon

Pharmacie de service. — C'est la pharmacie Dardenne qui restera ouverte demain lundi, 28 janvier.

Foire. — C'est mardi prochain, 29 janvier que se tiendra notre deuxième grande foire. Elle sera aussi bien approvisionnée en animaux gras, que la foire des « Rois » des 7 et 8 janvier dernier.

Classe 1918. — Le banquet de la classe 1918 aura lieu aujourd'hui dimanche au restaurant Lacam.

Salviac

La neige. — Pour la deuxième fois dans le courant du mois, la neige a fait son apparition vendredi matin 25 janvier, pluie glacée, froid intense, neige, vent violent, rien n'aura manqué dans l'espace de trois semaines.

Les transactions ont été gênées car en raison de la neige à plusieurs reprises, commerçants et agriculteurs ont dû rester chez eux.

Vol. — Un vol avec effraction a eu lieu le jour de la foire de Salviac, au domicile de Mme Vve Glénadel née Gineste, à Rethal, commune de Salviac.

Toutes les économies de cette vieille femme ont disparu ; une plainte a été déposée à la gendarmerie de Salviac qui a procédé à une enquête.

Dégagnac

Probité. — Mme Gizard Emilie, de Jean-l'Abit, qui avait trouvé un porte-monnaie renfermant une somme importante, s'est empressée de le remettre à son légitime propriétaire dès qu'elle a su à qui il appartenait.

Dût, la modestie de Mme Gizard, en souffrir, nous lui adressons toutes nos félicitations.

Nécrologie. — Nous apprenons à l'instant le décès, à l'âge de 83 ans, de M. Milhau Edouard.

Brave homme, s'il en fût, M. Milhau a toujours été un patron forgeron estimé de tous et dont la réputation dépassait la limite de notre région.

En cette pénible circonstance, nous adressons à son fils et à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

Démographie. — Pendant l'année, il a été inscrit à l'état civil de Dégagnac :

Naissances : 8 ; décès : 19 ; mariages: 14; publications de mariages: 24.

Souhaitons que l'année prochaine cette statistique soit plus encourageante.

Mariage. — Nous apprenons le très prochain mariage de M. Bordes Henri, propriétaire à Dégagnac avec Mlle Vigié Clémence, s. p., domiciliée à Concorès (Lot).

Tous nos compliments et nos meilleurs vœux aux futurs époux.

Souillac

Nos honnêtes. — Mercredi dans la soirée, M. Sote Louis, secrétaire de la mairie de Souillac, a trouvé sur la voie publique un sac à main contenant des titres au porteur et de l'argent apartenant à Mlle Charlotte Rougier, habitant Calès et qui a été très heureuse de le retrouver.

Nous adressons toutes nos félicitations à M. Sote.

Vayrac

Foire-concours. — Le Comice agricole de Vayrac, organise, comme les années précédentes un concours de bœufs gras.

Il aura lieu le 1er février prochain, jour de foire. MM. les bouchers de la région trouveront à Vayrac de quoi s'approvisionner amplement en animaux de choix de race limousine et de race de Salers.

Quatre-Routes

Naissance. — Mme et M. Georges Despages viennent d'hériter d'un gros garçon. A l'heureux père et à la charmante maman nous adressons nos félicitations.

La Carte du Lot

Une nouvelle Carte du département du Lot vient de paraître. C'est la quatrième édition de la carte originale dressée en 1857.

Cette dernière édition complètement mise à jour, a été revue et complétée sous l'administration de M. P. Castanet, Préfet, par M. Albouy, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, avec le concours de MM. A. Sourdoire, Ingénieur des T. P. E. ; A. Lébert, Ingénieur-adjoint des T. P. E. et E. Rigambert, adjoint technique.

Cette nouvelle carte est dès maintenant en vente *chez tous les libraires de Cahors*, au prix de neuf francs.

Renseignements

Pour la libre circulation des autos

Le Conseil municipal de Paris a émis le vœu que le Parlement vote d'urgence une taxe spéciale de trois francs par hectolitre sur les essences, qui serait ajoutée aux dix francs déjà prévus pour la remise en état des routes, en vue de constituer un fonds commun, dont le produit serait réparti entre toutes les villes de France percevant un droit d'octroi sur les essences, et permettrait ainsi la libre circulation des véhicules automobiles sur tout le territoire français.

Le bureau du Conseil municipal est invité à faire d'extrême urgence toutes demandes utiles auprès des pouvoirs publics, en vue d'obtenir du Parlement le vote de cette taxe spéciale sur les essences.

Ce Journal est en lecture dans le Hall de l'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu - PARIS

Dernière heure

A la Chambre

La Chambre a continué vendredi la discussion des interpellations sur la situation politique en Alsace.

M. Seltz se déclare partisan du bilinguisme en Alsace. Il faut avant tout, dit-il, enseigner le français mais sans négliger l'allemand.

M. Moncelle dit que la revision de l'administration s'impose en Alsace et Lorraine.

M. Schumann parle en faveur des fonctionnaires alsaciens. M. Richard déclare qu'il votera un ordre du jour affirmant que la politique en Alsace doit se poursuivre dans l'intégrité nationale.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1892

Le N° 37.256 est remboursé par 100.000 fr.

Le N° 70.746 est remboursé par 50.000 francs.

Deux numéros sont remboursés par 10.000 fr. :

46.241 ; 334.201

30 numéros sont remboursés par 1.000 francs et 1.387 numéros au pair.

COMMUNALES 1912

Le N° 732.218 est remboursé par 100.000 fr.

Le N° 937.049 est remboursé par 10.000 fr.

12 numéros sont remboursés par 1.000 francs et 100 numéros par 500 fr.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur JOUGLA, négociant à Cahors et Madame JOUGLA, institutrice ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve JOUGLA

leur mère et belle-mère décédée dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont été célébrées à Cassagnes, le vendredi 24 janvier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

MAISON LASVÈNES
10, Rue Maréchal-Foch - CAHORS
Confection pour Hommes, Dames, Jeunes Gens et Enfants
A partir du Samedi 26 Janvier et... jours suivants
SOLDES ANNUELS D'HIVER
Occasions exceptionnelles à tous les rayons

RETARDS Règles irrégulières, retardées ou interrompues, rétablies certainement par le LYROL nouvelle méthode unique de traitement interne et vaginal d'une incomparable efficacité. Le traitement complet pour cure radicale, 100 f. fco. Laboratoire LACROIX 22, Boul^d Sébastopol, PARIS (TOUTES PHARMACIES)

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

Chez la Petite Entente

De Bucarest. — Le Gouvernement Roumain a convoqué une conférence économique parlementaire, entre les pays de la Petite Entente, pour le 4 février.

⁂

Fasciste désabusé !

De Berlin. — Le *Vorwærts* publie une information de Milan annonçant l'internement, dans une forteresse, du secrétaire général du groupe fasciste de Milan, pour avoir invité ses partisans à se révolter contre Mussolini.

⁂

L'influenza fait des victimes

De Belfast. — L'influenza fait de nombreuses victimes et atteint de telles proportions qu'un corps d'infirmiers volontaires a été créé.

D'autre part, à Londres, 500 professeurs sur 1.700 sont atteints par la maladie.

⁂

L'affaire de la « Gazette du Franc »

Le journal *Paris-Midi* annonce que depuis quelques jours une plainte a été déposée par un instituteur contre Dumay au sujet du rôle du *Quotidien* dans l'affaire de la « Gazette du Franc ».

On ignore quelles suites y sera donnée.

A céder de suite à Cahors
IMPORTANT SALON DE COIFFURE
avec Magasin de Vente
et APPARTEMENT de 4 pièces
Cour et jardin -:- Facilités
S'adresser : Jean DELLARD, *Cabinet immobilier*, 1, rue Joffre, CAHORS, seul mandaté.

Le DOCTEUR PELLOTIER
MEDECIN-SPECIALISTE
Traitant par la méthode hyposthénique les **Maladies de l'Estomac**, des **Intestins**, des **Nerfs**, de la **Matrice** et de la **Vessie**, donnera ses consultations à :
CAHORS, Vendredi 8 Février, Hôtel des Ambassadeurs.
MONTAUBAN, Samedi 9 Février, de 8 h. à 4 heures, Hôtel du Midi.
Notre méthode, consacrée par 25 ans de pratique, est la seule qui permette aux malades de prendre une alimentation complète et fortifiante et de supprimer les régimes débilitants qui entretiennent l'anémie, la faiblesse et le nervosisme.

LA FONCIÈRE
Transports - Accidents - Vol
fondée en 1879
CAPITAL SOCIAL : 25 Millions
(1/2 versé)
qui possède à ce jour Cinquante-huit Automobiles Clubs-Régionaux
Elle consent aux adhérents de ces groupes des prix très avantageux
AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT :
A. COUDERC - NOUAILLAC
Correspondant de l'Office A. du S.-Ouest
3, Avenue du Nord, 3
CAHORS
NOTA. — Renseignements gratuits et sans engagement.

JEUNE DAME
DEMANDE EMPLOI
comme employée de Bureau ou employée Commerce
S'adresser au Bureau du Journal

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
Travaux en tous genres
Ciment armé
Mosaïque de marbre
Cuves à vin -:- bassins portatifs
Joseph RUFA
15, rue du Château-du-Roi, 15, CAHORS

ON PRENDRAIT A LA CAMPAGNE
Enfant en bas-âge
à nourrir au biberon
S'adresser M. SÉVAL, boulanger
Place Clément-Marot

Après avoir tout essayé...
UN REMÈDE QUI GUÉRIT
L'ESTOMAC
L'ALGO-DIGESTINE
Qui a déjà guéri des milliers de gens ayant tout essayé, sans succès, vous soulagera immédiatement.
Si vous avez digestions pénibles, lourdeurs, Aigreurs, gaz, brûlures, vomissements, oppression après les repas, constipation, c'est l'estomac qu'il faut soigner si vous voulez éviter l'ULCÈRE à l'estomac, voire même le CANCER. N'hésitez pas, soignez et sauvez votre estomac par l'emploi de
L'ALGO-DIGESTINE
L'ALGO-DIGESTINE est absolument inoffensive et ne contient que des produits agissant à la fois sur l'estomac, le foie et l'intestin. — En vente 9 fr. 60 dans toutes pharmacies ou envoi franco laboratoire P. PONCET, Ex-pharmacien-chimiste principal de la marine, 19, avenue du Pont-Neuf, Limoges

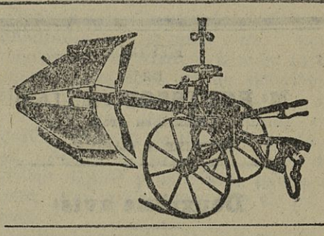
Nouvelle Charrue Fondeur
Type 1925
Réglage mécanique d'inclinaison en marche ne prenant pas de jeu à l'usage.
Garanties formelles de fonctionnement et de solidité.
Brabants, tous modèles, tous versoirs
Renseignements sur demande :
à Société des Charrues Fondeur
9, Avenue de Lombez, TOULOUSE.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
immédiats
AMORTISSABLES
5, 10 et 15 ans
S'adresser : L. MASSIP, *36, rue E.-Zola, CAHORS.* et SALESSE, *rue Caumont, FIGEAC.*

RENÉ MAILLARD
Architecte-Expert
nouvellement installé à CAHORS, se tient à l'entière disposition des personnes désirant faire bâtir :
Constructions neuves à forfait
Réparations — Aménagements
Habitations à bon marché
Application des Lois Ribot-Loucheur et en général, tout ce qui concerne le Bâtiment
Tous renseignements utiles à son domicile, 12, rue du Tapis-Vert à CAHORS.

M. H. FABRE, horloger diplômé
12, rue St-James, CAHORS.
prévient sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute reparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence Spécialité de réparation d'horloges de clocher. *Travail soigné garanti sur facture*

ON DEMANDE
UN OUVRIER OU OUVRIÈRE
Connaissant coupes et ondulations
S'adresser chez Madame GASTAL, *Coiffeuse pour Dames*, Bd Gambetta, 59, CAHORS.

DOUBLE AVANTAGE
Pour avoir le meilleur des Ressemelages il est nécessaire de s'adresser chez GABRIEL.
Un billet numéroté est offert gratuitement pour chaque paire et participe à la tombola comprenant 12 prix d'une valeur de 300 francs.
GABRIEL, *14, Place des Boucheries*
Travail irréprochable -:- Prix modérés
Livraison 48 heures

A LA « CHAUMIÈRE »
Le public est informé que, contrairement aux bruits qui ont circulé, les bals ont toujours lieu à « La Chaumière » (REGOURD).

Maximum de Récoltes dans vos Jardins et Cultures, les plus beaux Légumes, Fruits, Fleurs, en lisant
L'Almanach du Jardinier
Adressé gratis et franco
par les Ets Lemaire et Julien Graines 103 120, Bd Magenta, Paris

A VENDRE AUTO B2
conduite intér., 4 places, 10 CV
moteur état neuf
S'adr^r à Mlle LONGUESERRE
à LAFITTE (Tarn-et-Garonne)

Le témoin impartial

Si vous savez interroger votre miroir sans parti pris, sans vouloir, à toute force, lui faire dire que vous êtes toujours fraîche et jolie, vous aurez en lui un témoin qui, à votre interrogation, répondra sans méchanceté, mais en toute impartialité.

Et si le visage que vous lui présentez a les traits tirés, les yeux battus les lèvres pâles et les joues sans couleurs, il vous dira doucement, mais fermement : « Mon amie, prenez garde il y a quelque chose en vous qui ne va pas. Vous êtes anémiée, je ne sais pourquoi, mais le fait est que votre sang ne doit plus avoir sa belle teinte vermeille qui se reflète parfois si bien, j'en sais quelque chose, sur votre physionomie. Prenez garde, l'anémie est votre ennemie, l'ennemie de votre santé et de votre beauté. » Votre miroir ayant ainsi parlé c'est votre raison qui, à son tour, vous sermonnera : « Ce n'est pas encore grand'chose que tout cela, mais faites sans tarder ce que font les jeunes filles et les jeunes femmes dans votre état : hâtez-vous de prendre des Pilules Pink pour rendre à votre sang toutes ses qualités, toute sa vigueur et sa belle couleur. Les Pilules Pink conviennent ont ne peut mieux aux jeunes femmes parce que, en réconfortant leur organisme, elles leurs donnent « du ton », de la vivacité, de la fraîcheur, de la beauté. Prenez-en maintenant quelques boîtes et, dans quelque temps, vous verrez la jolie et fraîche image que votre miroir vous renverra ! »

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 6 fr. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

ETUDE
DE
Me **BOUYSSOU** Jean-Léon
Licencié en droit
NOTAIRE A CAHORS

Deuxième avis

Suivant contrat passé devant Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-huit enregistré le trois janvier mil neuf cent vingt-neuf, folio 81, numéro 291,

Monsieur AUSSET Maurice et dame Léonie DELGAL, mariés, bouchers, domiciliés à Cahors, rue Nationale,

Ont vendu aux époux DELGAL Jean et LAPISSE Andrée, domiciliés à Cahors,

Un fonds de commerce de boucherie, sis à Cahors, rue Nationale, 29, ensemble le matériel, l'achalandage et la clientèle.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors.

Avis de la présente vente a été donné dans le *Bulletin officiel* des ventes et cessions de fonds de commerce le 16 janvier 1929.

Les oppositions devront être faites à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion au domicile élu par les parties, à Cahors, chez Maître BOUYSSOU, notaire.

Pour deuxième avis.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue

PRIX DU FLACON :
14 francs

Un seul modèle de Flacon
GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

VOULEZ-VOUS RÉUSSIR

en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune ! Ecrivez à **F. MAJOIS, 59,** rue Rochechouart, service 65, Paris (9e) et vous recevrez **GRATUITEMENT** la notice explicative sur les pouvoirs de la **PIERRE STAURA,** le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(*Nouvelle édition*)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, *éditeurs,*
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, *Editeur,* PARIS

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE MEYZENC

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy
(avec dessins de Mlle Alice Millochau)
1 vol. Prix..... 6 fr.

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE MEYZENC

Au TicTac de la Vieille Pendule
(*Contes quercynois*)
par Eugène GRANGIE

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE MEYZENC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU LOT

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
Secrétariat Général des P. T. T.

POSTE OMNIBUS RURALE

Service Postal, Transports de Voyageurs, de Colis postaux, de Messageries (G. V. et P. V.) et de Commissions de toute nature

HORAIRES DU CIRCUIT DE CAHORS A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE 1927

LOCALITÉS	HORAIRE No 1 Lundi, Mercredi, Vendredi — Matin		Soir	
Cahors-Gare	dép.	7h20	arr.	19h20
Cahors R. P.		7 30		19 5
La Capelle		7 50		18 50
Trespoux		8 5		18 35
Le Colombié		8 15		18 25
Le Cluzel		8 30		18 10
Labastide-Marnhac		8 45		17 55
Lhospitalet		9 »		17 40
Cézac (La Capilière)		9 15		17 25
Boisse		9 30		17 10
Pern		9 45		16 55
Bédrines		9 55		16 45
Granéjouls		10 5		16 35
Le Montat		10 15		16 20
Sept-Ponts		10 25		16 10
Cahors R. P.	arr.	10 35	dép.	16 »
Cahors-Gare		» »		» »

(Lire de bas en haut)

LOCALITÉS	HORAIRE No 2 Mardi, Jeudi, Samedi — Matin		Soir	
Cahors-Gare	dép.	7h20	arr.	19h20
Cahors R. P.		7 30		19 5
Sept-Ponts		7 40		18 55
Le Montat		7 50		18 45
Granéjouls		8 5		18 35
Bédrines		8 15		18 25
Pern		8 25		18 15
Boisse		8 40		18 »
Cézac (La Capilière)		8 55		17 45
Lhospitalet		9 10		17 30
Labastide-Marnhac		9 25		17 15
Le Cluzel		9 40		17 »
Le Colombié		9 55		16 45
Trespoux		10 5		16 35
La Capelle		10 20		16 20
Cahors R. P.	arr.	10 35	dép.	16 »
Cahors-Gare		» »		» »

(Lire de bas en haut)

NOTA. — Le dimanche les horaires n° 1 et 2 seront observés alternativement

TARIF DES VOYAGEURS

Sens Cahors-Lacapelle-Trespoux, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	CAHORS Bureau de Poste	LACAPELLE	TRESPOUX	LE COLOMBIÉ	LE CLUZEL	LABASTIDE-MARNHAC	L'HOSPITALET	CÉZAC (La Capilière)	BOISSE	PERN	BÉDRINES	GRANÉJOULS	LE MONTAT	SEPT-PONTS	CAHORS Bureau de Poste	CAHORS-GARE
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
CAHORS-GARE	1 »	1 »	2 25	3 »	3 75	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
CAHORS-BUREAU DE POSTE		1 »	2 »	2 75	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
LACAPELLE			1 25	2 »	2 75	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
TRESPOUX				1 »	1 50	2 50	3 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LE COLOMBIÉ					1 »	1 75	2 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LE CLUZEL						1 »	2 »	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LA BASTIDE-MARNHAC							1 »	2 75	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
L'HOSPITALET								1 75	2 75	4 »	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CEZAC (La Capilière)									1 25	2 50	3 25	3 75	4 75	5 »	5 »	5 »
BOISSE										1 25	2 25	2 75	3 75	4 75	5 »	5 »
PERN											1 »	1 50	2 50	3 50	4 75	5 »
BEDRINES												1 »	1 75	2 75	4 »	4 25
GRANEJOULS													1 25	2 »	3 50	3 50
LE MONTAT														1 »	2 25	2 50
SEPT-PONTS															1 50	1 50

Sens Cahors-Sept-Ponts-Le Montat, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	CAHORS Bureau de Poste	SEPT-PONTS	LE MONTAT	GRANÉJOULS	BÉDRINES	PERN	BOISSE	CÉZAC (La Capilière)	LHOSPITALET	LABASTIDE-MARNHAC	LE CLUZEL	LE COLOMBIÉ	TRESPOUX	LACAPELLE	CAHORS Bureau de Poste	CAHORS-GARE
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
CAHORS-GARE	1 »	1 50	2 50	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
CAHORS-BUREAU DE POSTE		1 50	2 25	3 50	4 »	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
SEPT-PONTS			1 »	2 »	2 75	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LE MONTAT				1 25	1 75	2 50	3 75	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
GRANEJOULS					1 »	1 50	2 75	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
BEDRINES						1 »	2 25	3 25	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
PERN							1 25	2 50	4 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
BOISSE								1 25	2 75	3 75	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CEZAC (La Capilière)									1 75	2 75	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »
LHOSPITALET										1 »	2 »	2 50	3 50	4 50	5 »	5 »
LABASTIDE-MARNHAC											1 »	1 75	2 50	3 50	4 50	4 50
LE CLUZEL												1 »	1 50	2 75	3 50	3 75
LE COLOMBIÉ													1 »	2 »	2 75	3 »
TRESPOUX														1 25	2 »	2 25
LACAPELLE															1 »	1 »

Tarif des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilogs	0 fr. 60
3 à 5 kilogs	1 fr. »
5 à 10 kilogs	1 fr. 50
10 à 25 kilogs	2 fr. 25
25 à 50 kilogs	3 fr. 50

Bicyclettes accompagnées... 1 fr. ; en messag., suiv. poids
Voitures d'enfants accompag. 1 fr. — —

TARIF DES COLIS POSTAUX

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe s'ils peuvent être tenus sur les genoux par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser vingt *fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.*

SERVICE POSTAL

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes :

1° vente des figurines postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance ;
2° réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation ;
3° vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies ;
4° réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur) ;
5° émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 francs ;
6° paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires.

En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Cahors pour effectuer :

1° l'expédition et la distribution des correspondances ;
2° l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs ;
3° le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 francs et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques ;
4° le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement ;
5° les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Epargne ainsi que les règlements et les remplacements des livrets ;
6° l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les déposants :

a) émission de mandats supérieurs à 500 fr.	0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. et 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.
b) paiement de mandats supérieurs à 500 fr.	
c) versements et remboursements à la C. N. E.	
d) Règlement et remplacement des livrets...	0 fr. 10 par livret.
e) Expédition des télégrammes.....	0 fr. 20 par télégramme.

COMMISSIONS

La poste omnibus rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Cahors et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (boulanger, boucher, épicier, mercier, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

Cahors, Imp. Couesland (*personnel intéressé*). — 34.716

Maîtresses de Maison !
LISEZ la
Mode Pratique
qui conseille
ÉLÉGANCE - FANTAISIE
JOLIS - RAFFINEMENTS
avec l'économie qu'impose la vie chère.
Un An, 52 numéros : **35 fr.** *Le Numéro :* **0 fr. 75.**

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 19

PRINCESSES DE SCIENCE

Par Colette YVER

DEUXIEME PARTIE

II

Herlinge, ponctuel, entra, comme neuf heures sonnaient au coucou noir de la muraille blanche. Son visage parcheminé, aux yeux bleus, s'éclaira d'un sourire en retrouvant ici la présence de sa fille. Il lui lança un :

— Ton mari va bien, mignonne.

Et, tout de suite, traînant après lui sa cohorte de médecins et d'étudiants, il vint au premier lit. Mais il y eut vers Thérèse un mouvement de curiosité : on regardait beaucoup cette jeune épousée qui, en pleine lune de miel, à cette heure où, dans le grand bouleversement de leur vie intérieure, incertaines et désorientées, les plus fières perdent toute quiétude et toute paix, venait tranquillement, laborieusement, reprendre sa tâche. Madame Lancelevée, au premier rang, la dévisageait. Il y avait aussi là Gilbertus qui, ne faisant ni consultation ni clientèle, suivait assez volontiers les cours d'hôpitaux « pour se conserver la main ». Irréprochablement vêtue, le faux col à la mode faisant valoir sa barbe de bel Assyrien, il cueillait sur les lèvres d'Herlinge les concises phrases scientifiques, ces mots pittoresques qui font fortune en médecine, ces mots qu'on imprime dans les traités de pathologie, et qu'il allait servir à ses lecteurs béats, dans son prochain article. Hâve et flétri, Morner l'accompagnait, venu sans raison, sans but, dans un moment d'ennui, à l'heure où les estaminets sont vides. Il écoutait d'une oreille distraite les subtiles dissertations du maître sur un cas d'insuffisance aortique : l'érudition n'avait rien à faire avec ses plaques électrisées. Puis, autour de ceux-ci, s'amassaient les redingotes d'autres médecins, jeunes ou vieux, médecins de province même, ayant fait le voyage de Paris pour entendre, une fois dans leur vie, le grand Herlinge. Et c'était encore les vestons des étudiants qui, venus des plus lointains hôpitaux de la ville, passaient tous, à tour de rôle, par cette clinique, avant leurs examens, dans l'espoir de saisir, par hasard, une « colle » d'Herlinge. Plus timidement, derrière, se tenait un groupe d'étudiantes russes misérablement vêtues, qui se penchaient, avides, craignant d'être frustrées d'un mot de la leçon. Et pesamment derrière le frêle petit homme blanc à la toque noire, de lit en lit, la masse se déplaçait, accomplissant par toute la salle — groupe de graves et pieux fidèles — les stations d'un étrange chemin de croix.

A la fin, Thérèse appela à mi-voix :

— Mademoiselle Skaroff !... Où est donc mademoiselle Skaroff ?

La religieuse, à son tour, cherchant des yeux la jeune fille dans la foule qu se disloquait, répéta :

— Mademoiselle Skaroff ! c'est madame Guéméné qui veut vous parler.

Mais Pautel, flegmatique, souriant à demi, répondit d'une voix lente et douce :

— Mademoiselle Skaroff est partie.

Furtive, prudente comme un pauvre animal poursuivi, invisiblement elle s'était dérobée. On la cherchait encore que, sans bruit, avec l'angoisse d'être rappelée, elle se hâtait aux dernières marches de l'étage. Puis elle fuyait par le corridor des entrées, traversait le parvis Notre-Dame, et s'acheminait, sans oser détourner la tête, vers sa chambre meublée de la rue Cujas.

Et c'était presque toujours ainsi qu'elle quittait l'hôpital, depuis que dans la rue, de loin, Pautel, un jour, l'avait suivie. Elle avait peu d'estime pour les jeunes hommes français, pour ces étudiants si différents de ses compatriotes, qui ne pouvaient guère voir une femme isolée et faible sans la convoiter. Sentimentale mais raisonneuse, comme ceux de sa race, elle n'entendait pas perdre, dans une mesquine aventure d'amour où se fut laissé entraîner une midinette, la paix qui jusqu'ici lui avait tenu lieu de bonheur. C'est pourquoi, bien que Pautel lui plût et la troublât, elle en avait peur et le méprisait comme un séducteur de jeunes filles pures.

Elle fut à onze heures dans sa petite mansarde du sixième, meublée pour étudiants, rue Cujas. Le plafond était incliné et se courbait vers la muraille tapissée d'un papier bleu. Le portrait de Tolstoï, découpé dans un journal, y était épinglé à côté d'un crucifix et d'une chromo représentant la tsarine. Devant la lucarne, assez spacieuse, qu'elle avait encadrée — sans nulle intention macabre — de quelques humérus, tibias, maxillaires, temporaux et autres fragments de squelettes pendus à des clous par des ficelles rouges, s'étalait le désordre de sa table chargée de livres. Sans ôter son chapeau, elle s'assit à une table et crayonna tout de suite son résumé de la leçon d'Herlinge. Puis, dans le tiroir, elle prit un minuscule coffret de fer, dont la clef tintait toujours au fond de sa poche. Elle l'ouvrit. Il y restait deux pièces d'or, l'une de dix francs, l'autre de vingt. On était au 15. Ces deux pièces étaient toute sa fortune jusqu'à la fin du mois. Elle prit la plus grosse et s'achemina vers la rue Berthollet.

Dina Skaroff était la fille d'un petit mercier de Pétersbourg dont le commerce avait sans cesse périclité. Elle avait deux jeunes frères, et trois grandes sœurs employées dans les beaux magasins de la capitale. Dina ne voulait pas végéter toute son existence. Elevée tant bien que mal dans une petite pension de faubourg, elle s'instruisit elle-même jusqu'à passer avec succès cet examen de fin d'études qui est, en Russie, le baccalauréat des jeunes filles. Puis elle partit un jour pour Paris, avec un vol de ces « oiseaux de passage », pour la plupart jeunes Israélites farouches que rejettent les universités, que la France recueille et instruit, et qu'une migration reporte à la neige natale, avec un titre de doctoresse qu'elles échangent contre un diplôme national pour exercer la médecine là-bas.

Son père, à demi ruiné, lui faisait une pension de quatre-vingts francs par mois, sur lesquels il lui fallait payer son restaurant, sa chambre, ses inscriptions et ses toilettes. Elle ne se jugeait pas mal partagée : elle connaissait des compatriotes qui, touchant cinq francs de moins par mois, se tiraient d'affaire. Bravement, elle avait pris son parti des feutres à vingt-neuf sous, achetés dans les bazars. Mais ses petits pieds maigres, à force de courses incessantes à l'Ecole, à l'hôpital, au restaurant usaient en quelques semaines le mauvais cuir de ses bottines, et c'était de ces horribles chaussures qu'elle avait été parfois un peu honteuse, jusqu'à les dissimuler d'instinct sous ses robes qui ne valaient pas beaucoup plus cher. Et elle avait d'abord travaillé au delà de ses forces, amèrement, âprement, pour vaincre un jour cette misère et conquérir sa place à la vie, comme tout le monde. Après les premières années d'études et l'assimilation de la technique sèche, elle commençait de prendre à son métier un intérêt captivant et souverain. Ce goût nouveau la consolait comme si la science seule avait eu pitié jusqu'ici de cette jeune vie, effroyablement austère. La médecine l'amusait, maintenant, comme elle disait. — Elle vivait de bœuf bouilli, portait des jupes de coton, exhibait crânement sa misère, mais sans ostentation d'ascétisme, et vraiment désintéressée de ces choses, en enfant très simple qui venait de découvrir dans son travail des joies profondes.

Ce jour-là, il était un peu plus de midi quand, arrivée rue Berthollet où régnait un obsolu silence le long des hautes façades tristes, elle ouvrit la porte vitrée du petit restaurant russe, et franchit les deux marches en contre-bas.

Une bouffée de chaleur humaine lui vint de cette salle grouillante, taverne blanche et lumineuse où, pêle-mêle entassés, les hommes et les femmes mangaient voracement, avec un cliquetis de fourchettes. Un aspect farouche attristait tous ces visages affamés. Au contraire de ce qu'on voit d'habitude dans le moindre restaurant parisien, l'apparition de cette femme jolie et gracieuse ne fit bouger aucune tête ; pourtant il y avait là, mêlés à quelques robes misérables, une trentaine de jeunes hommes à la chevelure épaisse, aux pommettes dures, aux yeux ardents. Mais c'était dans l'inconnu que, tout en se gorgeant de pain, ils semblaient voir.

(*A suivre*)